

l'Ouvillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 240 AVRIL 2020

HOUILLES CITOYENS SOLIDAIRES



*« Prenez soin de vous,
prenez soin des vôtres,
prenez soin des autres! »*

SANTÉ PUBLIQUE

HOUILLES SOLIDAIRE
FACE AU CORONAVIRUS

Dans le contexte épidémique du Coronavirus (Covid-19), le 14 mars, le gouvernement a pris la décision de fermer tous les établissements publics non indispensables à la vie de la nation. La Ville de Houilles a aussitôt mis en œuvre des mesures locales d'urgence, comme dans l'ensemble du territoire, en fermant tous les équipements publics, les équipements sportifs, les établissements culturels, la médiathèque, le conservatoire mais, également, les parcs ainsi que le cimetière. Les contraintes sanitaires ne permettant pas de maintenir l'activité du marché, celui-ci a été également fermé. Pour faciliter les achats alimentaires, le stationnement résidentiel et les parkings en enclos Durantin et Gambetta sont devenus provisoirement gratuits. En complément, une liste de commerçants qui ont fait connaître leur capacité à livrer leurs produits, commandés sur Internet ou par téléphone, est disponible sur le site de la Ville (ville-houilles.fr), lequel a été modifié pour répondre aux besoins et aux attentes des Ovillois face à la crise sanitaire actuelle.

La Ville a ensuite mis en place un plan de continuité d'activités de l'ensemble des services municipaux. Toutes les demandes urgentes des Ovillois peuvent ainsi être traitées par l'état civil, le service de l'urbanisme, les services techniques ou encore les services sociaux. Les soins infirmiers et les aides à domicile pour les personnes isolées ont été maintenus. La police municipale a également continué ses missions de sécurité et de prévention.

En contactant la mairie par téléphone (01 30 86 32 71 ou 01 30 86 32 74), vous pouvez signaler toute personne en situation fragile. Elle sera intégrée, sur sa demande, au dispositif de vigilance et d'information mis en place par la Ville. Vous pouvez également

contacter la mairie pour vous inscrire sur la liste des bénévoles.

Concernant l'accueil des jeunes enfants, la crèche Charles-de-Gaulle reste ouverte de 7 h 30 à 19 h pour les enfants de ceux qui exercent des professions médicales et paramédicales, de sécurité (police et sapeurs-pompiers) et aux personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance. Il en est de même pour les deux écoles Réveil-Matin et Schœlcher, ouvertes de 7 h 30 à 19 h. En ce qui concerne les activités proposées par la Ville, celles qui n'ont pas pu être assurées n'ont pas été facturées aux familles.

À destination des commerçants, des artisans et des entrepreneurs, notamment les TPE et les PME, le groupement des entreprises des boucles de Seine propose un accompagnement face au ralentissement économique afin de mettre en place des mesures d'activité partielle (gebs.fr/fr/covid-19.php). Les sites de la communauté d'agglomération (saintgermainbouclesdeseine.fr) et des vitrines de France (fncv.org) recensent de précieuses informations sur les aides et les dispositifs permettant de limiter l'impact sur le tissu économique local. Enfin, la région Île-de-France a mis en place un plan d'urgence de soutien aux entreprises qu'il est possible de parcourir en détail sur iledefrance.fr et sur ville-houilles.fr, rubrique « Aides aux entreprises ». ■

Retrouvez en direct l'évolution des différentes mesures prises par la Ville sur ville-houilles.fr.

« Prenez soin de vous,
prenez soin des vôtres,
prenez soin des autres ! »

Le maire Alexandre Joly

Accueils téléphoniques

- > Service de soins infirmiers et aides à domicile : 01 30 86 32 70.
- > Les personnes en difficulté sociale : 01 30 86 32 70.
- > Accueil des enfants du personnel soignant : 01 30 86 32 81.
- > Service de l'état civil : 01 30 86 32 32.
- Les services techniques municipaux : 01 30 86 33 47.
- > Service de l'urbanisme : 01 30 86 33 35.
- > Police municipale : 01 30 86 37 72.

Faux démarchages :
soyez vigilant !

Les faux démarchages à domicile concernent : la vente de l'attestation sur l'honneur ou de masques usagers, le passage de fausses brigades de désinfection... En cas de doute, vous pouvez contacter la Mairie pour savoir si le porte-à-porte est autorisé.

ÉDITO DU MAIRE

Notre pays traverse une crise sanitaire exceptionnelle. Face à l'urgence de santé publique, le gouvernement a pris des dispositions fermes pour ralentir la propagation du virus, pour nous protéger, mais aussi pour préserver nos personnels soignants et systèmes de soins qui se trouvent en première ligne.



Dans ce contexte bouleversé par l'épidémie et dans la continuité des récentes annonces du président de la République, la Ville de Houilles a organisé et mis en œuvre toutes les mesures de précaution nécessaires pour accompagner les Ovilloises et les Ovillois et garantir la continuité du service public.

Nous sommes tous appelés à renforcer notre solidarité, à respecter les gestes barrières et les consignes sanitaires indispensables.

Entièrement engagée depuis plusieurs semaines, la Ville diffuse les recommandations et consignes nationales mises à jour régulièrement, les mesures de soutien, accueils téléphoniques, contacts et interlocuteurs référents sur son site Internet, Facebook, Twitter, sur les journaux lumineux ou encore sur les panneaux d'affichage de la commune.

Au fur et à mesure de l'évolution de la situation, et au jour le jour, la municipalité et les services s'adaptent et vous informent.

Dans ce contexte si particulier, je vous remercie pour votre mobilisation collective.

Très cordialement,

Alexandre Joly,
Maire de Houilles,
Vice-président du conseil départemental des Yvelines

COVID-19

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**

-  **Se laver très régulièrement les mains**
-  **Tousser ou éternuer dans son coude**
-  **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
-  **SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

Solidarité

LA VILLE MULTIPLIE LES DONNS ET SOUTIENT PLEINEMENT LES ACTEURS EN PREMIÈRE LIGNE DU CORONAVIRUS

1 000 masques FFP2, du gel hydroalcoolique, des gants

Face à la pénurie d'équipements de protection, le maire Alexandre Joly a remis, le 23 mars dernier, 1 000 masques FFP2 aux sapeurs-pompiers du centre de secours de Houilles-Sartrouville. Autant de masques ont été donnés aux personnes âgées de la résidence Le Donjon. Des bidons de gel hydroalcoolique, des masques ainsi que des gants ont également été remis à une infirmière libérale de la Ville qui s'est proposé de regrouper les besoins en matériels de protection. « Face à la pénurie de masques disponibles, il est naturel que la Ville puise dans ses réserves pour en faire don aux professionnels qui en ont le plus besoin, en premier lieu nos pompiers et nos soignants », a expliqué Alexandre Joly.

Des denrées pour l'Escale

Dès l'annonce de la fermeture des établissements scolaires, la municipalité a fait don à l'épicerie solidaire, l'Escale, de denrées émanant de sa régie chargée de la confection des repas des 3200 élèves ovilleois.

Sur ville-houilles.fr, une rubrique consacrée à l'info COVID-19 et à la solidarité

Par ailleurs, pour faciliter ses actions et mieux concentrer ses efforts, la Ville a ouvert sur son site ville-houilles.fr une rubrique spéciale qui recense toutes les

solutions et les aides mises en place par la municipalité en partenariat avec les associations, les commerçants et des citoyens investis bénévolement. Également source officielle et relais des directives gouvernementales, cette page, réactualisée en temps réel, donnera aux Ovilleois toutes les informations utiles et nécessaires pour vivre au mieux ce confinement. « Notre ADN est la solidarité. Pour que cette solidarité soit efficace, j'ai voulu créer un espace d'information complet pour permettre à chacun d'accéder en temps réel à tous les dispositifs mis en place par la Ville, les institutions, nos partenaires associatifs, nos commerçants et entreprises pendant cette crise sanitaire. Cela va des directives

gouvernementales aux initiatives d'entraide ou de soutien que chacun pourra proposer », a précisé l'édile. « Cette page servira également d'interface entre les Ovilleois et nos services municipaux pour gérer au mieux des situations d'urgence et répondre à des besoins ciblés qui seront portés à notre connaissance. Évidemment, j'appelle chacun à relayer ces informations aux Ovilleois ne disposant pas de moyens informatiques et à nous faire remonter toutes les situations qui nécessitent une prise en charge particulière », a conclu Alexandre Joly. Par ailleurs, la municipalité souhaite également lancer rapidement un appel aux dons pour pallier le manque de matériel pour les soignants et de moyens pour l'épicerie solidaire.

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE BÉNÉVOLE ?

Si vous souhaitez devenir bénévole, en lien avec les réseaux associatifs, et aider des personnes âgées, isolées ou démunies vous pouvez contacter le dispositif de vigilance et d'information de la Ville sur houillescitoyenssolidaires@ville-houilles.fr.

Qui peut s'inscrire ?

- > Les jeunes en service civique.
- > Tous les Français de moins de 70 ans.

Les missions ?

- > L'aide alimentaire et d'urgence.
- > La garde exceptionnelle d'enfants.
- > Le lien avec des personnes fragiles isolées, avec des personnes âgées, malades ou en situation de handicap (par téléphone, visio et courriel).
- > La solidarité de proximité (courses pour les voisins les plus fragiles).

Développement durable

LA COLLECTE DES DÉCHETS S'ADAPTE AUX CONDITIONS SANITAIRES

La communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine est seule compétente pour effectuer la collecte de l'ensemble des déchets sur le territoire. Pour ce faire, elle a mis en place un plan de continuité de service avec les entreprises chargées des collectes. Toutefois, dans le cadre du respect des conditions sanitaires et des mesures prises par le gouvernement, ce service de continuité impose une suspension des collectes suivantes : verre, déchets végétaux, encombrants, déchets toxiques. **Seules les collectes d'ordures ménagères (bac marron) et déchets recyclables (bac jaune) sont pour l'instant assurées.**

Ordures ménagères et déchets recyclables

Pour protéger la santé de vos éboueurs, il convient de bien présenter vos déchets d'ordures ménagères dans

un sac fermé et placé dans le bac fermé. Pour éviter les risques de contamination, il est nécessaire de jeter les mouchoirs, masques et gants usagés dans des sacs plastique adaptés, résistants et disposant de systèmes de fermeture fonctionnels. Chaque sac doit être conservé 24h avant d'être placé dans le bac pour ordures ménagères. Ces déchets ne doivent absolument pas être mélangés aux emballages. Pour les emballages, ne changez rien, continuez à les mettre en vrac dans le bac.

Déchets verts

Les collectes de déchets végétaux sont suspendues. Vous pouvez stocker et réutiliser vos végétaux dans votre jardin sous forme de broyat, de paillage ou encore de compost.

Déchets toxiques

Les passages des camions des collectes des déchets électriques, électroniques et toxiques sont suspendus.

Encombrants

Les collectes des encombrants sont suspendues. Les objets ne présentant pas de nuisances sanitaires ou autres peuvent être conservés jusqu'à la reprise du service de collecte.

Verre

Les collectes du verre sont suspendues. Vous pouvez néanmoins toujours déposer le verre aux 13 bornes aériennes (ou point d'apport volontaire) réparties dans la ville. Les bornes sont vidées tous les jeudis. Pour ceux n'ayant pas la possibilité de se déplacer jusqu'aux bornes, le stockage chez soi est à privilégier dans la mesure du possible.

Déchetterie

La déchetterie du Sitru située à Carrières-sur-Seine est fermée.

Collecte du textile

Le Relais suspend ses activités de collecte, tri et vente en friperies. Vous pouvez stoker vos dons jusqu'à la reprise normale du service. Plus d'infos : lerelais.org

Renseignements au 01 30 09 75 36, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et sur saintgermainbouclesdeseine.fr/environnement

LE NETTOIEMENT DE LA VOIRIE ASSURÉ

Depuis les mesures de confinement, le nettoyage des chaussées et trottoirs, assuré par Suez, est maintenu selon les mêmes fréquences et selon les secteurs habituels. Quatre agents municipaux assurent chaque demi-journée, de 8h à 12h et de 13h à 17h, le vidage des corbeilles de propreté de toute la ville ainsi que le ramassage des détritus et des dépôts sauvages. L'enlèvement des tags est suspendu mais, selon l'urgence de la situation, une intervention peut être réalisée.

Pour toute question, une permanence est joignable, chaque samedi, de 17h à 19h, au 01 30 86 33 47.



RESTAURATION SCOLAIRE

SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS POUR LE TRI DES BIODÉCHETS

Dix mois après sa mise en place dans tous les sites de restauration scolaire de Houilles, le gaspillage alimentaire diminue progressivement dans les écoles maternelles, élémentaires et les centres de loisirs de Houilles. L'entreprise sociale et solidaire en charge de la collecte des biodéchets (et de leur valorisation en compost et biogaz) indique la « très bonne qualité du tri » réalisé par les écoliers ovilleois, soulignant que les « incidents de tri sont minimes ». Récupérés deux fois par semaine dans 11 points de collecte, les biodéchets (transportés par des véhicules qui roulent au biogaz) font l'objet de pesées systématiques. Un palmarès des meilleures performances de tri par école est affiché chaque mois dans tous les restaurants scolaires.

Maintenant que les bons gestes de tri sont adoptés, la municipalité réfléchit à plusieurs pistes pour améliorer ces premiers résultats encourageants en continuant de promouvoir la réduction des déchets alimentaires notamment à travers l'organisation de défis entre les écoles.

En complément des actions de sensibilisation écocitoyennes, un menu a été spécialement concocté par la cuisine centrale de la Ville. Il était composé d'une entrée à base de produits locaux, d'un plat végétarien, d'un fromage servi à la coupe (pour éviter la production d'emballage) et d'un dessert.

Tous ces projets ont été mis en œuvre par la commission des menus de la Ville et en partenariat avec les écoles et les fédérations de parents d'élèves. ■



Récupérés deux fois par semaine dans 11 points de collecte, les biodéchets des écoles ovilleoises sont valorisés en compost et biogaz.

S. J.

SCOLAIRE

LA MAISON SCHÆLCHER AU CŒUR D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE



Les enfants d'une classe de CM2 ont visité la maison Schœlcher dans le cadre d'un projet pédagogique autour de l'esclavage et de la vie de Victor Schœlcher.

Dans le cadre de la 5^e édition du concours national « La flamme de l'égalité », les élèves d'une classe de CM2 de l'école Jules-Guesde ont réalisé en janvier dernier un court-métrage, *La Maison de Victor*, retraçant la vie de l'illustre Ovilleois Victor Schœlcher et tourné dans sa maison de Houilles. Un film pour lequel ils avaient endossé les rôles d'auteurs, de scénaristes et d'acteurs. « Ce projet de court-métrage s'inscrit dans le cadre du concours "La flamme de l'égalité" qui invite les enseignants à mener avec leurs élèves une réflexion sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage », explique Séverine Fournier, leur enseignante.

Dans un premier temps, les jeunes Ovilleois se sont rendus à la médiathèque Jules-Verne pour se documenter. Puis ils ont fait

en classe une lecture suivie d'une biographie de Victor Schœlcher et produit des textes personnels racontant avec leurs mots les grandes étapes de la vie du célèbre abolitionniste. Ils ont ensuite eu l'idée de se filmer dans la maison Schœlcher en train de lire leur production.

Pour le montage de leur film, les vidéastes en herbe ont bénéficié du concours d'un conseiller pédagogique au numérique. En découvrant la qualité de leur travail, il leur a suggéré d'élargir leur projet à la ville de Houilles afin de le présenter au concours « E-villes en Yvelines ». ■

S. J.

laflammedelegalite.org/presentation-du-concours.php
evillesenyvelines.ac-versailles.fr/le-projet/

SÉCURITÉ

CSU, UN OUTIL DE PRÉVENTION ESSENTIEL

Depuis février, Houilles dispose d'un système de vidéosurveillance renforcé avec l'installation d'un centre de surveillance urbaine (CSU) et de 12 caméras de sécurité dans les lieux de vie les plus fréquentés de la ville.

Trois ont été installées aux abords de la gare, deux à l'entrée du parc Charles-de-Gaulle, trois aux alentours de la mairie et quatre entre les places du 14-Juillet et Michelet. Ces caméras mises en réseau sont reliées au CSU situé dans les locaux de la police municipale. La mutualisation des moyens – radio, vidéo et centre d'appels – et leurs interactions avec les agents

permettent de déclencher des interventions plus rapidement. Selon la nature de l'incident, sapeurs-pompiers, Samu ou encore police municipale pourront en effet intervenir plus efficacement mais également anticiper les besoins. Enfin, les enregistrements effectués sous réquisition judiciaire permettront à la police nationale de disposer de preuves à conviction dans la conduite des enquêtes. Pour rappel, les images enregistrées sont conservées 14 jours et seules les personnes habilitées – le maire, le chef de la police municipale et son adjoint – sont autorisées à visionner les images. ■

SERVICE NUMÉRIQUE

HOUILLES RÉCOMPENSÉE POUR SON SERVICE EN LIGNE

En février, Houilles a reçu pour la deuxième année consécutive quatre arobases (@) lors de la cérémonie de remise du 21^e label national « Territoires, villes et villages Internet », qui s'est déroulée à Martignes (13), en présence de 400 décideurs locaux et nationaux.

Cette labellisation, dont la plus haute distinction se traduit par cinq arobases, a récompensé l'investissement de la commune dans le déploiement des services publics numériques devant répondre au mieux aux attentes des citoyens. Parmi les 72 actions menées par la Ville et qui ont été étudiées par le jury, certaines ont été particulièrement reconnues pour la qualité du

service rendu dans l'intérêt général : un site Internet et un espace « Citoyens » modernes, adaptés aux nouvelles pratiques et usages du Web ; une interaction et une communication accrues avec les Ovilleois grâce aux différents supports utilisés (réseaux sociaux, panneaux lumineux, lettre d'information, abonnement au journal municipal, vidéos en ligne, dont la diffusion en direct du conseil municipal sur les réseaux sociaux...); la lutte contre la fracture numérique par le biais d'ateliers d'initiation gratuits ; le déploiement d'outils numériques dans toutes les écoles ovilleoises ; la valorisation d'événements et d'actions de la Ville et des partenaires sur Internet. ■

JEUNESSE

LE THÉÂTRE INSPIRE DES COLLÉGIENS OVILLOIS

Is ont écrit leur première pièce de théâtre! Dans le cadre des animations organisées par l'espace jeunesse de la médiathèque Jules-Verne à destination des écoles, des élèves du collège Maupassant et des écoles Buisson et Détraves ont participé à des ateliers d'écriture théâtrale animés par la dramaturge Penda Diouf. « C'était très enrichissant de pouvoir nous glisser dans la peau d'une auteure de théâtre et de découvrir le théâtre contemporain par rapport au théâtre classique que nous étudions en classe », explique Sidonie, une jeune collégienne. Après une présentation des techniques de narration au théâtre (dialogues, didascalies...), Penda Diouf a interrogé les élèves

sur les sujets qu'ils aimeraient traiter. « On a commencé par écrire la trame de l'histoire, définir les personnages, les lieux, l'action, et établir le séquençage de la pièce. Puis, ils se sont lancés dans l'écriture. » Après trois séances, chaque classe avait écrit sa propre pièce de théâtre : des intrigues à l'école pour les plus jeunes et des sujets de société sur fond de menace environnementale, de lutte sociale, de féminisme et de précarité pour les collégiens.

« Le potentiel du théâtre est énorme. Il permet aux élèves de s'exprimer, de gagner en confiance et de développer l'estime de soi-même... », conclut Marie-Laure Barbaud, professeure de lettres au collège Maupassant. ■

S. J.



Des élèves du collège Maupassant et des écoles Buisson et Détraves ont été initiés aux techniques de narration théâtrale à travers des ateliers d'écriture de la médiathèque.

ENVIRONNEMENT

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR VALORISER LES DÉCHETS

La Ville de Houilles se montre particulièrement active en s'engageant dans une démarche environnementale, à travers différentes actions. Le service de l'environnement a notamment broyé 2 170 sapins récoltés lors de la collecte mise en place à travers la ville dès le mois de janvier. Les broyats obtenus ont ensuite été disposés dans les massifs d'arbustes et de plantes vivaces en février. Ce broyat, en plus d'avoir

des propriétés olfactives, permet de conserver l'humidité du sol, d'en limiter l'érosion et de protéger les végétaux du froid.

Le service de l'environnement a également mis en place un partenariat avec la société Le Triporteur, un site itinérant de réparation de vélos, pour récupérer les chambres à air usagées afin de créer des attaches pour la fixation de nichoirs à mésanges, car ces dernières sont utiles pour lutter contre les chenilles nuisibles (processionnaires du pin, pyrales du buis...).

Enfin, diverses actions sont en préparation pour les mois à venir comme la mise en place de silos à feuilles dans les parcs et squares de la ville. Objectif : fabriquer un compost qui sera également utilisé en amendement dans les massifs.

La collecte sélective des déchets dans les cours des écoles sera également mise en place grâce à l'installation de corbeilles à doubles fûts ; un pour la collecte des déchets recyclables et l'autre pour les déchets résiduels non recyclables. ■



Le broyat obtenu à partir des sapins de Noël permet de conserver l'humidité du sol et de protéger les végétaux du froid.

SOLIDARITÉ

UNE ANIMATION PÉRISCOLAIRE QUI A DU CHIEN

Un nouvel animateur à l'école Paul-Bréjeat! Depuis fin janvier, Nevez, un chien d'éveil, participe à un projet de médiation animale pour accompagner une jeune élève de CM2, déficiente visuelle. Spécialement formé à l'accompagnement social par l'association Handi'chiens, Nevez intervient sur le temps périscolaire et lors de séances hebdomadaires, en compagnie de Virginie Birobent, psychologue clinicienne : « La présence de Nevez permet d'ouvrir le dialogue. Les jeux, séances de toilettage et de câlins, auxquels Nevez se prête, favorisent les liens entre les enfants. »

Ce projet, porté par le Siam78 (Service d'intégration pour aveugles et malvoyants), qui accompagne des enfants et des adolescents dans l'acquisition de leur autonomie, s'intègre pleinement dans le projet éducatif de territoire (PEDT) de la Ville soutenant les actions en faveur de l'inclusion, de la lutte contre les discriminations et du respect de la différence. « L'estime de soi, l'aide au lan-



Le chien d'éveil Nevez, qui intervient dans l'école Paul-Bréjeat, aide les enfants à faire face à leurs défis quotidiens.

gage, à la communication, la diminution du stress sont loin d'être les seuls bienfaits thérapeutiques de la médiation animale », conclut Virginie Birobent. ■

S. J.

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Houilles Ensemble, 6 élus

Crise sanitaire et solidarité

L'épidémie du covid-19 nous a fait basculer dans une situation totalement inédite : une crise sanitaire d'une gravité sans précédent pour nos générations et l'expérience du confinement. Au-delà bien sûr de l'impact sur la santé publique, notre quotidien est totalement perturbé. Chacun de nous s'inquiète de ses proches, de ses voisins, pour s'enquérir de leur santé et de leur besoin d'assistance. Des réseaux d'entraide se sont mis en place dans nos villes, nos quartiers. Nous redécouvrons aussi bien sûr à quel point nous avons besoin de la puissance publique, que ce soit au niveau de l'État ou de l'échelon local. Nous redécouvrons à quel point les services publics sont indispensables et vitaux pour notre quotidien. Que soient remerciés tout particulièrement

l'ensemble des soignants, les employés municipaux, les personnels des services de proximité et de la fonction publique d'État. Que soient aussi remerciés les bénévoles des associations qui continuent d'assurer leur engagement et leurs missions auprès des plus vulnérables. Le temps est à la réflexion sur ce qui est pour nous essentiel dans nos vies et à ce que sera l'après. Au-delà de toute considération idéologique, la solidarité est la seule option pour nous permettre de surmonter cette crise et d'autres bouleversements à venir.

Groupe Houilles Ensemble
elushouillesensemble.com
Tél. : 06 51 13 42 54.

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

ID Commune, 33 élus

Solidaires, tous ensemble

Depuis quinze jours, le seul mot d'ordre est : « Restez chez vous ! » Pour éviter la propagation du Covid-19, et on ne le répétera jamais assez, le confinement demeure la meilleure solution. Les personnes âgées ainsi que celles de santé fragile sont expressément encouragées à ne plus sortir de leur domicile. Face à ces nouvelles conditions de vie, de beaux gestes de solidarité voient le jour dans notre commune. Entraide entre les Ovillois les plus vulnérables confinés à domicile, entraide entre les personnels soignants mobilisés par l'épidémie, mais aussi entraide entre tous ceux qui ne

peuvent pas exercer le télétravail, qu'ils soient agents municipaux, commerçants, livreurs, facteurs, caissières, éboueurs, policiers, sapeurs-pompiers... L'envie d'aider est bel et bien là et la générosité s'exprime pleinement dans nos immeubles et nos quartiers. À Houilles, la solidarité est notre ADN, nous en sommes fiers et les jours à venir seront une nouvelle occasion de le prouver.

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.
contact@idcommune.com /
facebook.com/IDcommune

HOUILLES D'ANTAN



Jusqu'au XIII^e siècle, Houilles est un petit village d'environ 300 habitants placé sous l'autorité de seigneurs. La cité vit au rythme des semailles, des moissons ou des vendanges, jusqu'à l'installation du chemin de fer en 1841. Le village subit alors l'influence de la capitale (la ligne Paris-Rouen relie Houilles à la gare Saint-Lazare de Paris) et entame sa mutation en ville de banlieue. Tant et si bien que, à la fin du XIX^e siècle, de plus en plus de Parisiens prennent le train pour s'installer à Houilles, dans des maisons de campagne.

MUTATION ÉCONOMIQUE

La forte demande de logements due au bond démographique entraîne une flambée des prix de la terre. Certains agriculteurs décident de vendre leur exploitation pour exercer des métiers moins astreignants. Face à cette évolution, Houilles doit se métamorphoser. Au cours de la première moitié du XX^e siècle, la Ville construit différentes structures – groupes scolaires, crèche, établissement de bains-douches, bureau de poste – et crée sa propre régie d'électricité. Dès les années 1920, le conseil municipal travaille à un plan d'embellissement de la ville, ancêtre du POS (plan d'occupation des sols). À la veille du second conflit mondial, le petit bourg rural a laissé place à une ville de près de 20 000 habitants, déjà dotée d'une vie culturelle et associative dynamique.

LA GRANDE CRUE DE 1910

L'inondation de janvier 1910, qui a provoqué la plus importante inondation de Paris depuis 1658, a marqué l'histoire de Houilles. Cette crue de la Seine est due à un été très pluvieux et d'abondantes précipitations à l'automne ; les pluies diluviennes de la mi-janvier provoquent alors la crue des affluents du fleuve. La situation de la banlieue parisienne est également catastrophique, en amont comme en aval de Paris, avec 30 000 maisons sinistrées. « La crue de la Seine a causé à Houilles des dégâts considérables ; tout un quartier appelé Le Tonkin, d'une surface de plus de 160 000 m², est sous l'eau », expliquait le maire de Houilles de l'époque, André Kieffer, dans une lettre adressée au préfet pour que la ville soit comprise dans les fonds d'aides aux sinistrés.

Dans ce quartier comprenant environ 200 maisons d'habitation, l'eau dépasse dans certains endroits une hauteur de plus de deux mètres, submergeant tout le rez-de-chaussée des maisons que les habitants ont dû quitter sans rien emporter à cause de la crue subite. Quant au niveau de la Seine il avait atteint, au plus fort de la crue, 8,62 m ! Enfin, bien que l'inondation n'ait pas été très meurtrière, elle aura causé d'importants dommages à l'économie régionale.

HOUILLES SOUS L'OCCUPATION

Le 2 septembre 1939, la mobilisation générale est décrétée. Le 13 juin 1940, Houilles s'est vidée de sa population qui a rejoint les flots de l'exode à la suite des premiers bombardements sur la région parisienne. Après la signature de l'armistice, les Ovillois regagnent petit à petit leur foyer, mais les Allemands, présents à Houilles, réquisitionnent logements, denrées et matières premières. Fort heureusement, l'année 1944 marque l'arrivée de la libération. Le 26 août, un comité de libération est créé, chargé d'administrer la

commune. Le 7 novembre 1944, un arrêté préfectoral remet en fonction le conseil municipal élu avant-guerre.

L'APRÈS-GUERRE

Lors de la seconde moitié du XX^e siècle, la commune voit sa population augmenter de 50 % en 30 ans. Elle construit alors de nombreux équipements publics : écoles primaires et maternelles, collèges, gymnases, stades, crèches, bibliothèque et espaces verts. Dès 1959, le conseil municipal travaille sur un projet de rénovation urbaine concernant à l'origine 35 ha du territoire communal. Au cours des quatre décennies qui vont suivre, ce projet sera amendé de nombreuses fois et sa surface sera sensiblement réduite. La vie économique continue d'évoluer : le secteur commercial et les emplois tertiaires constituent désormais l'essentiel du tissu économique. Quant à l'industrie, elle est surtout représentée par des entreprises de petites tailles. Et ce ne sont pas moins de 160 associations aujourd'hui qui rythment le quotidien de près de 32 000 Ovillois. ■





LA GARE DE HOUILLES

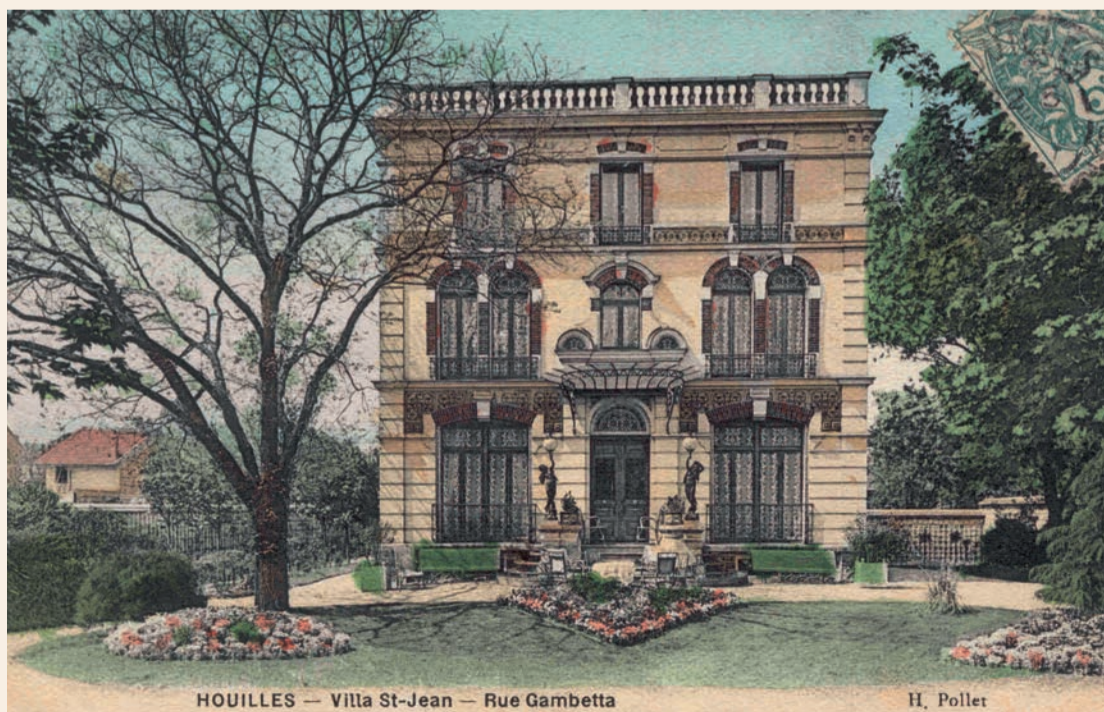
Par la loi du 15 juillet 1840, le roi Louis-Philippe autorise la création d'une ligne de chemin de fer reliant Paris et Rouen. La ligne traverse plusieurs villes des Yvelines dont Houilles : le projet de construction d'une station y débute dès 1841. La ligne est inaugurée le 3 mai 1843. Faute de rentabilité, la station ouilloise ferme en 1847 ; elle rouvre en 1869 pour sortir la ville de son « état de stagnation ». Face à l'augmentation de la population,

la Compagnie de chemins de fer entreprend l'agrandissement de la gare et, en 1881, une gare de marchandises est construite en annexe de la gare. Construction de deux passerelles en 1902 et 1912, création d'un tunnel en 1983, restauration de la gare en 1986... Des petits aménagements se succèdent ensuite jusqu'en 2004, où la gare entre dans un programme de modernisation.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le bâtiment, appelé villa Saint-Jean et situé au 18, rue Gambetta, date des années 1870-1880. La Ville l'acquiert en 1936 avec pour objectif d'y transférer l'école maternelle du groupe Velter, mais le projet est finalement abandonné. En janvier 1942, la commune décide d'y construire un centre social ; l'établissement est inauguré le 25 juillet 1943. En 1945 est lancé l'aménagement d'une partie du centre en centre médico-scolaire et, en 1960, est créé un centre de protection maternelle et infantile. En 1971, le bâtiment de la permanence de la circonscription sociale est réalisé à côté du centre social, occupé actuellement par d'autres services de la Ville. Aujourd'hui, le CCAS est un établissement public administratif communal, dont l'administration et le fonctionnement sont fixés par le Code de l'action sociale et des familles.



BELLE RÉUSSITE POUR LES ATELIERS DE LA BOUCLE



Du 29 février au 9 mars dernier, neuf artistes et artisans ovoillois ont ouvert les portes de leurs ateliers lors de la 2^e édition de « Parcours d'art » organisée par les ateliers de la Boucle. Cette balade artistique a réuni une soixantaine d'artistes et artisans professionnels de cinq communes de la Boucle de Seine : Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles et Le Vésinet. C'était l'occasion pour les visiteurs de découvrir au plus près l'univers des artistes et d'échanger avec eux autour de leurs créations, des métiers et des pratiques artistiques. Étaient présents : Anne Marielle Fabre (dentellière de papier), Bertille Hurard (artiste verrier), Évelyne Michel et Célia Papiasian (peintres), Julie Pautrat (tapissière et décoratrice), Agnès Pinhas et Jean-Pierre Prieto (céramistes), Anne-Christine Wellenstein (peintre) et Maria Zwolski (encadreuse).

UN CONCERT JAZZ ET FUNKY AU CONSERVATOIRE



Le 7 février dernier, le quintet formé pour l'occasion par les professeurs du conservatoire a rendu hommage à la musique des années 1970. Cette création originale proposait un répertoire riche des harmonies du jazz, de l'euphorie rythmique du funk et de la soul... Un foisonnement de sons à l'énergie communicative.

CARNET

Naissance

Octobre
Norah Crouzet.

Décembre

Elisa Poard.

Janvier

Kemuël Karniël Mbata Mayela.

Février

Mouhamed Diene,
Iris Abrin Joder,
Salvador Ligo,
Roméo Martinez,
Gaïa Mennicken,
Aëlis Rigollot,
Mathis Rivasseau,
Guillaume Rocchi,

Romain Rocchi,
Mahé Tondu Rouault,
Alizée Winkelmann.

Mariage

Février

Erhan Altunay
et Myriama Zitout,
Wassim Chekroud
et Keara Murphy,
Pascal Grimeau
et Catherine Segouin.

Décès

Janvier

Anwar Battenini.

Février

Madeleine Alquier
née Miramont,
Paule Breux
née Bertrand,
Akli Chabane,
Alphonse Ernault,
Manuel Fernandes,
Corinne Lacombe
née Tourdot,
Rachid Ben Mhenni,
Jacques Michaut,
Catherine Piette
née Shaw,
Michel Pouvatcky,
Maurice Serra.

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Vincent Dubuc (vincent.dubuc@ville-houilles.fr) / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen, / Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche / Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez / Tirage : 16 000 exemplaires / Impression : RAS / Distribution : Champar / ISSN : 0183-0880 / Mairie de Houilles : 16, rue Gambetta, CS 80330 78800 Houilles / Tél. : 01 30 86 32 15 / ville-houilles.fr

